



SYNDICAT
NATIONAL DES
TERRITORIAUX



SPÉCIAL OPH 2026

1

OPH : votre voix arrive au conseil d'administration

Les représentants du personnel siégeront avec voix délibérative

Le Code de la construction et de l'habitation prévoit désormais la présence de représentants du personnel au conseil d'administration des OPH, avec une voix délibérative.

Une évolution majeure qui vous concerne et qui renforce votre représentation dans les décisions stratégiques.



Pourquoi ?

- ✓ Stratégie de l'office
- ✓ Investissements
- ✓ Organisation et emplois
- ✓ Avenir de votre OPH

Renseignez-vous sur la désignation de vos représentants et faites remonter vos préoccupations !



SYNDICAT
NATIONAL DES
TERRITORIAUX

À vos côtés, pour défendre le service public
et les personnels des OPH.

